

## 1,2,3 flashez !

*Des photos pour témoigner de votre engagement dans votre établissement au travers des 17 Objectifs de Développement*



Pourquoi ?

- Sensibiliser toute la communauté éducative aux enjeux du développement durable
- Faire adopter un code de bonne conduite par des pratiques éco-responsables pour éduquer à la citoyenneté.

Comment ?

- Envoyer deux photos illustrant, chacune, un des 17 objectifs de développement durable. Photos à prendre dans l'environnement proche de l'élève.

Il est attendu *in fine* :

- une **production d'élèves** (individuelle ou collective)
- accompagnée d'une courte **note d'intention**

Les photographies seront examinées par un jury qui appréciera l'originalité des clichés et la qualité des productions. Celles qui auront retenu l'attention du jury seront valorisées par une présentation lors d'une journée régionale le 3 avril 2019 et les trois meilleures seront récompensées par notre partenaire, la MGEN.

*Les décisions du jury seront sans appel et le fait de participer implique l'acceptation du règlement. Le comité académique du DD se réserve le droit d'utiliser la photographie ainsi que le texte d'accompagnement. Si la photographie comporte une ou plusieurs personnes reconnaissables ou encore des marques ou logo, l'enseignant doit avoir obtenu au préalable les accords et autorisations nécessaires. Cette concession des droits n'ouvre pas droit à une rémunération des participants au concours.*

### CALENDRIER

Pour le 15 mars 2019	Retour des photos à l'adresse suivante <a href="mailto:edd@ac-orleans-tours.fr">edd@ac-orleans-tours.fr</a>
Fin mars	Jury
03 Avril 2019	Présentation de quelques photos lors de la journée régionale à Orléans à l'Hôtel de Région



# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

<b>1</b> PAS DE PAUVRETÉ 	<b>2</b> FAIM «ZÉRO» 	<b>3</b> BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	<b>4</b> ÉDUCATION DE QUALITÉ 	<b>5</b> ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES 	<b>6</b> EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 
<b>7</b> ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	<b>8</b> TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	<b>9</b> INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE 	<b>10</b> INÉGALITÉS RÉDUITES 	<b>11</b> VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	<b>12</b> CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 
<b>13</b> MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 	<b>14</b> VIE AQUATIQUE 	<b>15</b> VIE TERRESTRE 	<b>16</b> PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	<b>17</b> PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 	